



**DISTRIBUTION DE COMPRIMES  
D'IODURE DE POTASSIUM  
AUX ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES  
D'ILLE ET VILAINE**

Mme/M.....responsable légal de .....  
en classe de.....

**AUTORISE / N'AUTORISE PAS (1) Le chef d'établissement** (1) rayer la mention inutile

à donner des comprimés d'iodure de potassium à notre fils / fille de l'établissement, **à la suite du déclenchement du dispositif « ORSEC-IODE » par le Préfet d'Ille-et-Vilaine.**

Cette attestation sera conservée par l'établissement dans le dossier de mon enfant et renouvelée chaque année.

Fait à ..... Le.....

(1) : rayer la mention inutile

Signature

**Catéchèse et culture religieuse**

Nom de l'enfant : ..... Prénom : ..... Classe : .....

- suivra le parcours de catéchèse et se préparera au sacrement de la 1ère communion, la profession de foi (6<sup>ème</sup>)
- suivra le parcours de culture chrétienne
- autorise mon enfant à aller à l'espace pastoral sur le temps du midi (élève de cycle 3)

- J'accepte d'accompagner un groupe de catéchèse ou de culture chrétienne tout au long de l'année.  
OUI - NON (entourer la réponse choisie)

Merci d'indiquer vos disponibilités, nous essaierons de nous adapter à votre emploi du temps.

Nom du parent animateur : ..... Disponibilités : .....

A ....., le ...../...../.....                      Signature(s)

## Carte de sortie pour enfant d'élémentaire

Nom : ..... Prénom : ..... Classe : .....

Si je mets une croix mon enfant est autorisé à sortir seul de l'établissement, sinon remplir le 2ème tableau.

Il est possible de remplir les 2 tableaux.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>12 h 00</b>				
<b>16 h 30</b>				
<b>Horaires libres*</b>		Ex. 17h30		

\* indiquer un horaire sur la carte pour les soirs désirés. (voir ex.)

Personnes autorisées à reprendre l'enfant :

Nom	Prénom	Lien de parenté

A ....., le ...../...../.....

Signature(s)

En cas d'oubli de la carte, votre enfant sera emmené soit à la cantine, soit à la garderie.  
Merci de votre compréhension.

## Restauration

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant à la cantine en tarif régulier. Votre enfant mangera donc au moins deux fois par semaine à la cantine.

Afin que nous puissions être au plus proche dans nos prévisions des denrées, merci de compléter le tableau ci-dessous.

Mettre une croix les jours de présence.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Restauration</b>				